

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2022

VII – AFFAIRES GENERALES – Maison de Santé

Rapport n°1 : Convention ADPAM

Il s'agit de continuer à accueillir au sein de la Maison de Santé l'ADPAM-Gers qui disposera d'un bureau le permettant de poursuivre ses permanences tous les vendredis.